

le droit de faire la guerre aux Anglais. Il fallait non pas le démontrer par un raisonnement qui n'aurait pas pénétré l'intelligence populaire, mais le montrer par des faits. Il n'y a pas manqué, le vieux poète chrétien ! Aussi commence-t-il son drame du siège d'Orléans par une sorte de prologue moral où il fait voir que les Anglais avaient violé le droit de Dieu et le droit des gens.

Les Anglais avaient promis au duc d'Orléans de ne pas envahir son domaine, et ils ont violé leur promesse. Ils en seront châtiés. Les gens de Salisbury pillent le sanctuaire de Notre-Dame-de-Cléry ; ils ont pris sur l'autel *calixes, joyau'x, aornemens*. Ils en seront châtiés ; un prêtre le leur prédit :

Las ! messeigneurs, que faites-vous ?
Et comment pillez-vous l'Eglise ?
Ce vous est bien mauvais propoux :
N'avez-vous pas peu (r) qu'i (l) vous nuise ?
Ce tour est mauvaise entreprise,
Et, *se les biens vous emportez,*
Vous n'en ferez pas à votre guise.

(Vers 2151 et seq.)

Charles VII met sa cause entre les mains de Dieu. Ici le poète nous transporte dans le ciel. La sainte Vierge et les saints évêques d'Orléans implorent Dieu en sa faveur. Le roi a prié, c'est très bien ; mais a-t-il le droit de son côté ? Voici les paroles prêtées à Notre-Dame :

O chier filz ! très dévotement
Et très affectueusement,
Je vous requiers tant que je puis
Que ne souffrez aucunement
Au monde tel encombrement
Comme je voy qu'il est empris ;
C'est que le roy des fleurs de liz,
Que en dignité avez mis
Conduire le royaume de France,
Qu'il soit par estranges (étrangers) soumis.
Et que celui roy soit desmis.
Chier filz, ce serait violence,
Ces Anglais venus d'Engleterre
N'ont nul droit en icelle terre
De France, n'a eulx n'appartient.

(Vers 6856.)

Notre-Dame parle ensuite de la France :

C'est le royaume qui tout sous tien (t)
Crestieneté et la maintien (t)
Par la vostre divine essence,
Ne autre n'y doit avoir rien :
Au roy Charles lui appartient (t),
Qu'il est droit héritier de France.

(Vers 6886.)

Ainsi les Anglais " venus d'Engleterre " n'ont pas le droit ; Charles a le droit et il a prié Dieu. La France " sous tien de crestieneté," mérite d'être sauvée, mais les Français ne sont-ils pas